

mettez sur les  
**compétences**  
qui feront la différence.



# CQPM

## Assembleur au plan industriel

Qualification **MQ 1999 06 57 0035**

### Le métier

Le travail de l'assembleur au plan industriel en chaudronnerie consiste à fabriquer des ensembles et/ou sous-ensembles chaudronnés à partir de pièces préparées et conformes aux plans fournis, de plus de 3 mm d'épaisseur, de profilés et de tubes. Il s'agit en général de production de tout type (petite, moyenne ou grande série) réalisée avec le souci permanent de la qualité et de la sécurité.

La construction soudée fait partie de notre environnement. Ses applications (charpentes métalliques, ensembles chaudronnés, tuyauteries industrielles) sont très nombreuses dans les secteurs d'activités les plus diverses : agro-alimentaires, transports et stockage de tous les fluides et produits pulvérisants, énergies hydraulique, thermique, nucléaire, construction automobile, ferroviaire, navale, aéronautique, aérospatiale...

### Le programme

- Lecture de plan et analyse de différents plans mécanos soudés
- Calcul professionnel appliqué au traçage
- Etudes technologiques d'assemblage
- Technologie des procédés : présentation des différents procédés de soudage et de leurs domaines d'application
- Métallurgie du soudage : caractéristiques d'une soudure, les différents types de défauts et les moyens de contrôles associés
- Théorie et mise en oeuvre des différents procédés de soudage
- Mise en oeuvre des procédés d'assemblage
- Contrôle des assemblages
- Risques professionnels associés au métier et moyens de protection



### Les compétences visées

**Identifier** et **vérifier** tous les éléments nécessaires à la préparation de son activité : documents, éléments à assembler, moyens matériels, matériel de sécurité.

**Préparer** la zone de travail et les équipements nécessaires à la réalisation des assemblages.

**Assembler** les pièces et les éléments constituant l'ensemble et/ou le sous-ensemble chaudronné.

**Contrôler** la conformité des ensembles et/ou sous-ensembles assemblés.

**Réaliser** la maintenance de 1er niveau du poste de travail.

**Rendre compte** de son activité (état d'avancement, problèmes rencontrés, ...) aux services et/ou aux personnes concernées, oralement ou par écrit.

### Le dispositif

**Formation en alternance** : 1 semaine en centre de formation / 3 semaines en entreprise

**Durée** : 55 jours en centre de formation

**Validation** : Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie

**Site** : Etablissement de Chalon/Saône

**Niveau de sortie** : A (équivalent CAP-BEP)

### Vos contacts

• CHALON/SAÔNE - Isabelle GENTAS : 03 85 42 18 14 - [isabelle.gentas@afpibourgogne.com](mailto:isabelle.gentas@afpibourgogne.com)

• DIJON - Sylvie DEGUIN : 03 80 78 75 53 - [sylvie.deguin@afpibourgogne.com](mailto:sylvie.deguin@afpibourgogne.com)

75, Grande rue Saint Cosme - BP 90007 - 71102 Chalon sur Saône cedex  
6, Allée André Bourland - BP 67007 - 21070 Dijon cedex

[formation-industries-2171.com](http://formation-industries-2171.com)

AFPI / CFAI  
**pôle**  
**formation** des  
industries technologiques

CRÉATEUR DE COMPÉTENCES

BOURGOGNE 21-71